

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

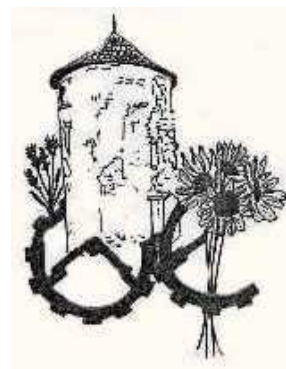
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 8 Octobre 2014

Présents : MM. DETROYAT Bruno, GONON Gérard, MEHR Daniel, PRUDHOMME Julien, MOYROUD Nicolas, GENEVEY Jean-Noël, ALBERT Etienne, SABADEL Jean-Marc, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique, GINET Véronique, DELEGUE Sandrine, CATINOT Anne-Lise.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique

Point trésorerie : 510.073 € dispo. au 07.10.2014

Point Budgets :

Fonctionnement : Recettes : 352.183 €

Dépenses : 270.103 €

Investissement : Recettes : 1.213.006 €

Dépenses : 1.320.687 €

Nouveau Groupe scolaire :

- **Point achèvement :** demande d'amélioration de l'isolation des conduites d'eau extérieures, du nettoyage des portes de la pompe à chaleur, et de la récupération des condensats pour évacuation à l'égout.
- **Inauguration :** fixée au samedi 29 Novembre à 10 h 30. La plaque commémorative à la mémoire de 2 enseignants « morts pour la France » sera apposée côté ouest. Chaque écolier recevra un cadeau relatant cet événement.

Rentrée des classes :

- La nouvelle équipe d'enseignantes est très appréciée.
- Les « T.A.P. » accueillent environ 1/3 des enfants scolarisés (Lundi : 19, mardi : 24 et jeudi : 24). D'autres activités en cours de préparation seront proposées.

Vente du bâtiment communal « rue des écoles » :

La signature a eu lieu jeudi 2 octobre chez Maître TRESSE pour le montant prévu de 150.000 €.

Admissions en « non-valeur » :

Délibération unanime du conseil municipal.

Société BA TITUDE pour 1810,24 €.

Locataire parti pour 0,10 €.

S.E.D.I. :

Propose un diagnostic de notre éclairage public avec aide de 80 %. D. MEHR poursuit ce projet.

.../...

Communauté de Communes :

- La Communauté de Communes prendra en charge l'instruction de permis de construire courant 2015 en remplacement de la D.D.T.
- Eau potable : le captage de la « Vie de Nantoin » fait toujours l'objet d'analyses plus fréquentes. Le projet de station de lavage des pulvérisateurs agricoles suit son cours. Le Syndicat Hydraulique commence à considérer les ruisseaux s'infiltrant comme des polluants possibles, des analyses régulières sont prévues et une étude lancée.

11 Novembre :

Les enfants de notre école participeront à la cérémonie qui aura lieu à 10 h 30.

Entretien avec Mme la Sous-Préfète :

Prévu le 5 Novembre pour faire le point sur nos problèmes (avec MM. Les Maires de NANTOIN et CHAMPIER).

Travail des commissions :

- Mise en place du règlement intérieur pour l'école et le périscolaire.
- La terre stockée derrière le groupe scolaire sera vendue par « grande quantité ».

Séance levée à 23 h 15.